## Demande de permis de construire (P) N° CAMAC : 242032

. A	VIS D'ENQUETE	Releien	os communale : 35/2025					
onr	ées générales	Compétence M d	ou ME (*) (ME) Municipale État					
	Commune (*):	Epalinges						
	Lieu-dit :							
	et/ou adresse (*):	Le Grand-Chemin 76a						
	Coordonnées (E / N) (*)	2541995 / 1155920 (coordonnées moyenne	s de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)					
	No de parcelles (*) :	1625						
	No ECA :		- 2					
	Note recen_architectural	e e		-				
cte	urs (si plusieurs, ajouter en pa	ge n* 14)		100				
	Propriétaire (*)							
	Nom, Prénom :	ALLENBACH MARLYSE	Raison sociale :					
	Adresse :	Le Grand-Chemin 76a	Tél : 079 927 17 41					
	NPA / Localité :	1066 EPALINGES	E-mail: georges allenbach1@gmail.com					
	Promettant acquéreur :		±					
	Nom, Prénom :		Raison sociale					
	Adresse :		Tél.:					
	NPA / Localité :		E-maíl :					
	Droit distinct et perman	ent :						
	Nom, Prénom :		Raison sociale					
	Adresse :		Tél, :					
	NPA / Localité :		E-mail-⊱					
	Auteur des plans (*) (personne physique selon art. 72 RATC)							
	Projet nécessitant :	[] Architecte [X] Ingénieur [] Exception a	art 106 LATC					
	Nom, Prénom :	DAENZER PIERRE	, № REG					
	Profession:	ingénieur géomètre breveté						
	Raison sociale :	DTP SA BUREAU D'ÉTŪDES	E-mail: p_daenzer@dtpsa.ch					
	Adresse:	Rue des Terreaux 20 - CP 60	` Tél. : 024 442 92 92					
	NPA / Localité :	1350 ORBE	Fax:					
	Nature des travaux prin	cipale (*) : (une seule coche possible)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
	☐ Adjonction	Agrandisse		ation des locaux				
	[X] Construction nouvelle							
	<ul><li>Reconstruction après</li><li>Transformation(s)</li></ul>	demolition	tion après incendie [_] Rénovation totale					
0	Description de l'ouvrag	A (*) ·	7					
	· · · · · ·	e ( ) . e enterrée chauffée par pompe à chaleur						
	Construction a une piscin	e enterree ondance par pompe a ondrear						

2	a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102 1 et 102 2) (*) :	[_] Oui [X] Non
	b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS)	
	c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection	Ц
3.	a) Le projet implique un défrichement de [m²] (cocher aussi la question 105a.)	Ц
	b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie (pour les arbres remarquables, voir la question 105b.)	
	c) Le projet implique une atteinte à un biotope (voir aussi la question N° 107)	Ц
١. ،	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : (voir la question N° 38)	[] []  []   ] V
õ.	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (ÈIE)	L) .
<b>S</b> .	Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) : N° FAO	a a
7	Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) :	[X] Oui [_] Non

### B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

20	Maître de l'ouvrage (*)								
	[_] 01 CFF								
		la défen	ise, de la protection de la population et	des sports					
			et de la logistique (OFCL) ou Domaine		,				
	[ ] 05 Office fédéral des routes				*				
	07 Swisscom								
	08 La Poste								
	[ ] 10 Canton				Y				
	11 Entreprise de droit public	c d'un ca	anton						
	15 Commune								
	[] 16 Entreprise de droit publi	c de la c	commune (transports publics, gaz, eau,	électricité, et	c)				
	[] 21 Société d'assurance (sa	ns les ca	aisses de pension et les caisses maladi	es)					
	[] 22 Institution de prévoyance	e, caisse	e de pension						
	□ 23 Caisse maladie, SUVA					8			
	[_] 24 Banque, fond immobilier	r, holding	g financière						
	<ul> <li>31 Usine d'électricité privée</li> </ul>	9			<				
	<ul> <li>32 Usine à gaz privée</li> </ul>								
	33 Chemin de fer privé					Y			
	[_] 41 Société individuelle ou d	le persoi	nnes (construction, immobilier)						
	<ul><li>42 Coopérative de logement</li></ul>	nt							
	<ul><li>[] 43 Société de capitaux, SA</li></ul>	, Sàrl (co	onstruction, immobilier)						
	[_] 51 Société individuelle ou d	le persoi	nnes (industrie, artisanat, commerce)						
	[] 52 Société de capitaux, SA	, Sàrl (in	dustrie, artisanat, commerce)						
	[X] 61 Particulier et hoirie								
	[] 63 Organisation internation	ale, amb	passade					9)	
	[] 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.):					9		98	
	Nom, Prénom : ALL	ALLENBACH MARLYSE		Raison so	ciale :				
	Adresse : Le 0	Grand-C	hemin 76a	Tél.:	079 927 17 41				
		6 EPALI		E-mail :	georges allenbach1@gmail.com				
21								_	
21.	Direction des travaux (*):								
	Nom, Prénom : FRE	ÉSARD	FREDDY	Raison so	ciale: MEIER PISCINE ET	SPAS SA			
	Adresse : Ave	enue de l	Longueville 10b	Tél :	079 596 90 81				
	NPA / Localité : 201	3 COLO	MBIER	E-mail:	freddy fresard@meierpiscine ch				
			And the second second second second						
C. C.	ARACTERISTIQUES DE L'OU	JVRAG			THE RESERVE OF THE PERSON OF T				
30.	Genre de construction (aide) (	*):	[] Bâtiment [X] Ouvrage de génie ci	ivil, aménage	ment extérieur 📋 Construction part	culière			
31	Type d'ouvrage (*):								
31									
	Approvisionnement en eau / ér	nergie	11 Alimentation en eau						
			[] 12 Usines d'électricité et réseaux		4				
			[] 13 Usines à gaz, réseaux et install	ations chimic	ques				
			[] 14 Chauffage à distance						
			[] 19 Autre						
			[] 21 Installations d'évacuation et de	traitement de	es eaux usees				
	Elimination des déchets		[] 22 Ordures ménagères						
			[] 23 Autres déchets						
	Infrastructure routière, parking		[] 31 Routes nationales						
	•		Ù 32 Routes cantonales						
			33 Routes communales						
			[] 34 Route, place de stationnement						
	A	ion	[] 35 Parking couvert		1				
	Autre transport et communicati	ION	[] 41 Constructions pour chemins de		7)				
			[] 42 Constructions pour les bus et tr						
			43 Constructions pour la navigatio						
			[] 44 Constructions pour les transpor						
			[ ] 45 Constructions pour les commur						
			f 149 Autres constructions vouées au	ix transports					

	Education, recherche, santé,	[_] 51 Ecole	e, système d'	éducation (jus	qu au niveau maturité)			
	loisirs, culture			ure ou rechen				
		 [_] 53 Hôpit						
				médicaux et/o	u assistance sociale			
				nt de santé sp				
				irs et de touris				
				à but religieux				
				_	s, bibliothèques et monun	nents		
				et salles de si		nenta		
	Autres infrastructures			berges et ban				
			_	r la défense n	-	5 .		
			s infrastructu		allonale			
					mt inclés			
				e à un logeme				
				_	nt, mitoyenne ou jumelle			
					pour l'habitation exclusive			
			_		alement à usage d'habitat	tion		
			•		u assistance sociale	,		
		[_] 78 Gara	ge, place de	parc en rappo	rt avec l'habitation			
		[X]'79 Autre	construction	en rapport av	ec l'habitation			
	Agriculture, sylviculture	[] 81 Cons	truction agric	ole				
		[] 82 Cons	truction sylvid	cole	•			
		83 Améli	orations fond	cières			.9	
	Industrie, artisanat,	[_] 91 Fabri	que, usine, a	telier				
	commerce, services,	☐ 92 Halle	dépôt, silo,	citerne	,			
	administration	[_] 93 Bât a	dministratif,	bureaux				
		[_] 94 Bât. c	ommercial, r	nagasin				
		[_] 95 Etabli	ssements tel	s que hôtel, ca	afé-restaurant, café-bar, t	ea-room, etc		
				nts de courte				
			_		s activités économiques			
-		1						
Situat	ion							
33	Emprise de l'ouvrage (définie par le ra	von autour de	s coordonnée	e E/N du proi	ot) ·			
00,	Emprise de rouvrage (delinie par le ra	yon autour de	s coordonne	ss E/N du proji	et) .			
	[] 5 m [] 10 m		[X] 25 m		∐ 50 m			
	∐ 100 m ☐ 250 m		∐ 500 m		[_] 1000 m			
34	L'ouvrage est également situé sur une	autre commu	ne ·					
								4.54
35.	Dans un plan général d'affectation (PG	(Δ)	( )					
00,	Dans un plan partiel d'affectation (PPA							
	Dans un plan de quartier (PQ/PQCM)		[X]	Nom et/ou N	lo de la zone :	PEP Le Grand Chemir	1	
36.	Secteur de protection des eaux :		[ ] Au [X] ü	B (Si zones S. d	cocher la question N° 115)			
	, and the second							
37	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire (joindre l'accord de l'entreprise ferroviaire s							
	délivré ou si la démarche est en cours, coc			ru ii a pas ele				
HINANGTON .	Calley, Fire Live A. J. B. A.	-	University of the					
Bruit								
38.	[X] a) Les degrés de sensibilité au brui	it (DSB) ont de	eià été attribu	és dans les zo	ones d'affectation			
0								
	<ul> <li>b) La construction, nouvelle ou tran séjournent régulièrement pendant d</li> </ul>	isformée, com	portant des l	ocaux d'habita	ition ou des locaux d'expl	oitation dans lesquels des	personnes	
	indiqué à la question N° 14.	ea periodes ;	noiorigees, e	st situee sur u	ille barcelle on le DSB II s	a pas encore ete delini. Le	DSB propose	est
	(joindre la proposition de DSB du cons	tructeur et le pri	éavis du Servid	ce de l'environn	ement et de l'énergie (DGE-	DIREV))		
eau a	section of Fernand to account	No.	- 11 - 3 7		And the state of	AND THE REST OF THE REST		
Eau pr	otable, défense incendie							
40	Alimentation en eau de boisson :	-		∐ Réseau p	oublic	☐ Alimentation privée		
41	Défense incendie extérieure à partir d'u	une borne hyd	rante	[X] Existante	4	 [_] Projetée		
		5				□ i roleree		
				Distance [m]	: 25			
Ramas	ssage des déchets	They is	2 12 30	A DAY			TY SETTLE	1000
			L ALL					
42.	<ul> <li>a) Conteneurs ordures ménagères</li> <li>b) Différenciés</li> </ul>			☐ Existant ☐ Existant				
	c) Emplacement accessible aux camior	ns ramasseurs	3		□ i iolere			
				_				

14.10	2023 Demand	ie de periin	s de constituire (	1 ) - 272002	
Supp	ression des barrières architecturales		· 一个一个		Ten Yields
43	La construction de locaux et installations access besoins des personnes handicapées ou âgées ( Transformation ou agrandissement de bâtiments	art. 36 et 37 RLATC,	)		e, est adaptée aux
Equip	pements, installations	A THE PARTY			
49	[_] Piscine démontable d'une saison à l'autre (distribu [X] Piscine fixe (voir la section Q Sports, loisirs, campin			iž.	
Déch	ets de chantier	Bu Still			
50	[] Si la quantité de déchets de chantier attendue (n faut s'attendre à la présence de polluants dange l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité comm	reux (p. ex. PCB,	ation inclus) dépasse 200 r HAP, plomb ou amiante), t	n3 ou. en cas de déconstruction un plan d'élimination des déchei	ou transformation, s'il s, comme prévu par
Effica	cité énergétique et durabilité des bâtiments et con	structions			
55	La demande est soumise aux exigences de l'exe Pour les bâtiments de l'État ou majoritairement subve			9,1,3 du 25 mai 2022.	
D. SL	URFACES, VOLUME, COÚT				
		Existant	Ajouté Supprimé	Total après trav	×
60.	Surface totale des parcelles [m²]	20476		20476	
61_	Surface totale en zone à bâtir [m²] (A)	20476		20476	
32	Surface bâtie [m²] (B)	2060		2060	
33	Surface brute utile des planchers [m²] (C)				
	dont consacrée au logement [m²]				
34.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)			0.10	
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)			="4"	
35	Cube SIA [m³]		21		
36	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF] Obligatoire en cas de transformation de bătiment		47		
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*) Honoraires et TVA compris	128500	CFC 1 à 5 [CHF]		
E. BA	ATIMENT ET LOGEMENT		o i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
75	Description du projet (*)				
, ,	Nb total de nouveaux bâtiments	Avec logen	nents	Sans logements	
	No total de bâtiments transformés	,			
	Nb total de bâtiments démolis (pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches b	pâtiment pour chaqu	e bätiment)		
F. PL	ACES DE STATIONNEMENT	Arrive B			
		Existant	Ajouté Supprimé	Total après trav	
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture			-	
31.	Couverts, garages extérieurs				
82.	Places non couvertes			: 65	
83.	Total (à reporter sous question N° 10) (Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la que	stion 401 a)			

Nombre de places de stationnement pour les vélos (avec ou sans l'assistance électrique)

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP"
Si le projet comporte plusieurs bâtiments, veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement

Fiche	e bätiment [1]	TELEPINE TO THE		52 14 25 5	
B1	Type de travaux <u>(aide)</u> (*) Lorsque le type de travaux correspond à une transfor	ormation, il est nécessaire de décr	ire la transformati	tion à-l'aide d'un ou plus	ieurs caractères ci-après
	☐ Assainissement énergétique ☐ Changement d'affectation ☐ Installation solaire thermique	☐Assainissement système de c ☐Agrandissement chauffé ☐Installation solaire photovoltai		Transformations Agrandissement Autres travaux d	
B2 B3	N° de parcelle (*) : N° ECA : En cas de transformation ou de démolition, le numéro ECA est obligatoire				
B4	Rue/lieu (*) :	·			
B5	Dénomination du bâtiment :				
B6	Nombre d'entrées avec adresse :			34	
CARA	ACTERISTIQUES DU BATIMENT	ROOSE STORY	50 - 10		
B7	Catégorie de bâtiment (*) :				
B8	Classe : Surface au sol du bâtiment [m²] :				
B9	Surface au soi ou batiment [m²] :  Surface brute utile des planchers [m²] :				
B10	Surface brute des planchers pour le logement [m²] :	Pour	les activités [m²]	s:	
B11	Cube SIA [m³]:		es activitos ( )	E	
B12	Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols et demi-niveaux	(x)			
B13	Nombre total de logements après travaux (*) :	,-			
	Nb 1 pce : Nb 4 pce :	Nb 2 pce Nb 5 pce	Nb 3 pce : Nb 6 pce ou	u plus	
B14	Bâtiment transformé (*) : les travaux modifient-ils le ne		F-1		
CARA	ACTERES ENERGETIQUES POUR LE SYSTEME DE	CHAUFFAGE		3"43103511	
Aide po	oour la saisie: <u>lien</u>				
B15	Générateur(s) de chaleur pour le système de chauffag	ge (*):			
	Principal:				
	Secondaire:			2	
	Puissance du générateur de chaleur principal [KW] :				*
B16	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour le système de cha	auffage (*) :			a I
	Pour générateur principal:				
B17a	Pour générateur secondaire:  Générateur(s) de chaleur pour la production d'eau cha	''t-: /*\ .			
DIIα	Générateur(s) de chaleur pour la producțion d'eau cha	aude sanitaire (") :			
	Principal:				
D17h	Secondaire: Source(s) d'énergie utilisée(s) hour la production d'ea	/*\ .			
B17b	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour la production d'ea	u chaude sanitaire (") .			
	Pour générateur principal:				
B18	Pour générateur secondaire:  La construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (da	-t- de sarmia da construira)	t 1 Oui - [	r a klass	
Amia Pour faire des des (Atte	ante dans les bâtiments transformés ou démolis (dè rous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er jai e établir un diagnostic amiante (le diagnostic peut auss se diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (Fooser le rapport de diagnostic amiante au format PDF si tention: le rapport sous forme électronique doit être signer à la demande de permis de construire 2 exemplaire	ès le 1er mars 2011) anvier 1991 (date du permis de co si être dans certaines occasions d FACH) (lien) sur la plateforme GDA ané)	de type « utilisation	ous prions de : on normale ») par un diaç	gnostiqueur inscrit sur la liste

AUTI	RES INFORMATIONS SUR LE BATIMENT	15-77		1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	F.
39	a) Façades, toiture Matériau, couleur :				
	Mode de couverture, couleur :				
	Type de fermeture :				
	b) [_] Surface de toiture ou de façade en métal non enduit (par ex en cuivre ou zinc) supérieure à 50 m²				
44	[_] Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux, soumises ou non s (cocher aussi la question No 408)	oumises à auto	orisation s	péciale selon art 32	OEaux
45	a) Ascenseur, monte-charge: [] Electrique [] Hydraulique b) Rampe/plate-forme ajus	table: [_] Electr	ique [_] H	ydraulique	
	c) Contenance du réservoir d'huile : litres . d) [] Escalier / tapis roular	nt servant au tra	ansport de	e personnes	
46.	Raccordement TV/radio : [] Antenne collective [] Antenne extérieure [] Ant	enne intérieure			
	☐ Parabole ☐ Câble téléréseau				
PAR	TIE ENERGIE	THE WE	1		ngi -
	on thermique (bâtiments, serres, locaux frigorifiques) on thermique	Compé M	etence ME		
48	Qh (MJ/m² an) : Informations complémentaires :				
	Qhli (MJ/m² an) : Informations complémentaires :				
453	a) Qh est inférieur ou égal à Qhli				
	b) Demande de dérogation Qh est supérieur à Qhlį				
	Dans tous les cas, joindre le formulaire EN-VD-2a ou EN-VD-2b et le calcul SIA 380/1. Pour les bâtim VD-72	ents neufs, joi	ndre les	formulaires EN-VD	-3 et EN
	Surface de référence énergétique				
	SRE : Informations complémentaires :				
465	Installation de locaux frigorifiques et/ou de congélation			EN 6	
468	Serres artisanales ou agricoles chauffées			EN 7	
474	Halles gonflables			EN 8	
Instal	ations techniques du bâtiment				
449.	Installation de refroidissement, de climatisation ou de pompe à chaleur (PAC) contenant des fluides réfrigérants stables dans l'air (HFC), excepté PACs des villas et des piscines privées			75	
450	a) Pompe à chaleur utilisant le sous-sol comme source de chaleur (sondes)		. []	65A	
	b) Pompe à chaleur utilisant les eaux souterraines comme source de chaleur (pompage)			65B	
	c) Pompe à chaleur (air/eau ou air/air) à l'intérieur ou à l'extérieur, pour le chauffage ou pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) (Pour nouvelles constructions ou non dispensées d'autorisation de construire selon l'Art. 68c RLATC)			Annexe	
	- Avec fonction de climatisation (pompe à chaleur réversible)			EN-VD-5	
	- Se trouvant à une altitude supérieure à 1000m			Annexe	
456	Chauffage à bois ou au charbon d'une puissance supérieure à 70 kW, ou chauffage à mazout moyen ou lourd				
461	Justificatif de la part minimale d'énergies renouvelables			EN-VD-72	
462.	Installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire			EN-VD-3	
463.	Installation de ventilation			EN-VD-4	
464	Installation de réfrigération / humidification			EN-VD-5	
466	Installation de production d'électricité par combustible			EN 9	
475	Résidences secondaires	$\Box$		EN-VD-3	
Divers					
470.	Installation de chauffage en plein air			EN-VD-10	
471	Patinoires (RLVLEne, art 53) - Concept énergétique à soumettre à la DGE-DIREN				
473.	Bâtiments tertiaires et du secteur public de plus de 1000 m²				
	- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour l'éclairage			EN 12	
	- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour la ventilation et la climatisation			EN 13	
476	Grands consommateurs (consommation electrique >0.5 GWh ou thermique >5 GWh)			EN-VD-15	
477	Demande de dérogation à la loi sur l'énergie ou à son règlement d'application				

Vous trouverez plus de renseignements sur les formulaires 'Energie', sur le site de la  $\frac{\text{DIREN}}{\text{Page}}$  // 15

M	OATION DE L'OUYRAGE		Ai	nnexes	
Enviro	onnement				
101_	Situation particulière				
	Dans un plan cantonal d'affectation   Dans un plan cantonal de protection (sauf Lavaux)				
100.1					
102.1	Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (*)	∐ Oui	[X] Non		
102 2	Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (*)	[] Oui	[X] Non		
102 3	Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole			66 A	
102.4	Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâtir" (sans lien à une exploitation agricole)			66 B	
102 A	L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS)				
102 B	L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection				
103.	Dans l'aire forestière			7	
104	A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt		- 1		
105	a) Le projet implique un défrichement de	$\Box$		Annexe	
	[m²]: (cocher aussi la question No 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)				
	b) Le projet implique l'abattage d'un arbre remarquable ou se trouve dans un périmètre de 15m de celui-ci. (voir aussi la question 13b)			24	
106 A	Dans un secteur exposé à des dangers naturels (*) :	I 1 Oui	[X] Non	43 - DN	
	La carte des dangers naturels doit être consultée sur le guichet cartographique cantonal	<u> </u>	(-1		
	- Inondations par crues des cours d'eau (INO)  Laves torrentielles (LTO)  Glissement de terrain permanent (GPP)  Glissement de terrain spontané (GSS)  Inondations par remontée de lac (LAC)  - Chutes de pierres et blocs (CPB)  - Effondrement ou affaissement (EFF)  - Avalanches (AVA)  - Ruissellement (RUI)				
	IMPORTANT: En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le formulaire 43 DN pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Deux exemplaires du formulaire dûment signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de demande de permis de construire				W
	Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.				
106 B	Dans un site pollué (en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA-GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident)  [ Ancienne décharge [ ] Site industriel pollué [ ] Lieu d'accident				
107	Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection (selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)				
108	Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage				
110	Dans une région archéologique				
111	Construction protégée: A l'inventaire / Monument historique / Protection générale (sauf Lausanne) (Pour les ouvrages hors zone à bâtir, voir questions 12 et 102)				
Préser	vation et promotion du parc locatif	1 128	and in the		1
Démoli	tion, transformation, rénovation (travaux) et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec	des lon	amante louée d	evietante	
Les que	stions 112.1 à 112.3 ne sont à activer que si l'immeuble existant comprend au moins trois logements qui étaient loués e	n dernier l	ieu, même vacan	its	
	a) Démolition, transformation et travaux généraux de rénovation supérieurs aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie touchée par les travaux.			53	
	<ul> <li>b) Changement d'affectation d'un logement existant qui était loué en dernier lieu, avec ou sans travaux Location via une plateforme de type Airbnb uniquement si cette location est prévue plus de 90 jours par année civile et que le logement était jusqu'alors loué de manière standard sur le marché locatif.</li> </ul>			53	3.
112 2	Rénovation d'un logement « isolé » qui était loué en dernier lieu			53 B	
112.3	Rénovation inférieure aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble touchée (demande de dispense)			53 C	
Reconn	naissance de logement d'utilité publique				
112.4	Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la Loi sur la préservation et	la promo	tion du parc loc	catif (LPPPL)	
	- Logements à loyers modérés (LLM)			54	
	- Logements adaptés avec accompagnement (LADA)			54	
	- Logements étudiants (LE)			54	
	- Logements à loyers abordables (LLA)			54	

Bruit			
113.	Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB (rapport acoustique nécessaire)		Annexe
114.	Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit	LI	4
Prote	ction des eaux		Annexes
115	Zones S de protection des eaux (autres secteurs, cacher la question N* 36)		
116	Projet situé à moins de 20 m de		
	[ ] la rive d'un lac		
Gesti	on des eaux météoriques (surface de collecte supérieure à 50 m²)		
117	Déversement des eaux météoriques Directement au cours d'eau ou dans un plan d'eau [_]  Au cours d'eau, plan d'eau ou au collecteur communal avec rétention (voir la question N° 210)		
118	Infiltration des eaux météoriques dans le sol Infiltration directe (surface perméable: grille-gazon, gravier, pavés, [_] etc.)  Ouvrage d'infiltration		
119	Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		
120	Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m² (construction, parking extérieur, accès)		
Eaux	usées	THE PARTY OF	
121.	Evacuation sans passer par une STEP	Ц	
122	Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		
123	Raccordement à la fosse à purin		52
Résea	iux routier et ferroviaire	FLA ELS	
124	Ouvrage empiétant sur la limite des constructions d'une route cantonale (hors traversée de localité)		62
125	Accès sur une route cantonale ou aménagement en bordure de celle-ci		
126	A moins de 50 m de l'axe d'une route nationale		
127:	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire (l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF)	[.]	Annexe
128	Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant		
M. IN	DUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES	TF 1971	The second second
200	x occupant des travailleurs	[]	43, 51, 64
150	<ul> <li>a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr</li> <li>b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série</li> </ul>	[_] a [_]	43, 51, 64
151	Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art 1 OLT4)	_ 🗌	43, 51, 64
152	Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans à la Direction générale de l'emploi et du marché du travail		51
Envir	onnement	The same	
153	Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m² ou d'un volume de stockage > 120 000 m³ (EIE)		64
154	Installations de production d'énergie (EIE)  [] Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon  [] Raffinerie de pétrole  [] Installation géothermique (plus de 5 MWth)		43, 64
	[_] Installation thermique (plus de 100 MWth) [_] Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon		
Comr	nerces, services, bâtiments élevés, particularités architecturales		
155	Surface et/ou bâtiments administratifs et/ou commerciaux		43
156	Râtiments de plus de 30m de hauteur totale	L	43

157	Grands magasins, centres com Surface consacrée à l'alimentat Surface de vente effective (sans [] Inférieure à 2000 m² [] De 2000 à 5000 m² [] Supérieure à 5000 m² (EIE), [] Un plan de quartier a été éta	ion [m²] :	ure à 2000 m²	LJ		43
170	Bâtiment avec cour intérieure e	t/ou bâtiment avec façade double peau				43
Méta	ux et machines	THE PARTY OF THE P	A Company of the San	- 14		
158		ieux métaux (EIE) étaux non ferreux (EIE)			Ц	43, 64
Bois				18	Annexes	
159.	Bois et traitement du bois [_] Panneaux d'agglomérés (EIE	E) [_] Plus de 50'000 t/an de cellulose	e (EIE)		43, 64	
Chim	le authorities de la company d				VIET 18.VI	STATE OF STATE
160_	Produits chimiques, pétroliers, p [] Fabriques d'explosifs et de r [] Transformation (> de 5000 m²	nunitions (EIE) [_] Stockage de	olus de 1000 t (EIE) produits		43, 64	
161	médicaments, de sérums et de s		abriques et commerce en gros de		43, 64	
162	Produits plastiques ou en caouto	chouc			43, 64	
Alime	ntation					
163.	Produits alimentaires				43	
164	Produits agro-alimentaires				43, 64	
Autre	s matériaux					
165.	Arts graphiques			Ll	43, 64	
166	Produits pour l'aménagement de				43, 64	
167	Produits, appareils, instruments	mécaniques et électroniques			43, 64	
168	Textiles, habillement, cuir				43, 64	
169		einture, bitume, briques, tuiles, isolants	s, etc.)		43, 64	
	Cimenteries (EIE) Verre	ries (plus de 30'000 t/an) (EIE)				
N CE	NIE CIVIL BECHETS SUBV	DEC OUNDANCE STEE				
IV. GE	NIE CIVIL, DECHETS, SURV.	DES OUVRAGES, STEP				
Terras	sements, dépôts d'excavation e	t décharges				
200	couvrant une superficie de plus o	emblais impliquant un mouvement de le 5000 m², mais inférieur à 50'000 m³				
207	conduites, de plus de 1'000 mètr		s de 5'000 m² ou, pour les		Concept de ç	gestion des sols
201	Dépôts d'excavation impliquant u  De 50'000 à 500'000 m³  De 50'000 à 500'000 m³	e plus de 500'000 m³ (EIE)				
202	Décharges contrôlées pour maté	riaux inertes, résidus stabilisés, décha	rges bioactives (EIE)			×
Install	ations de collecte, de tri, de con	ditionnement, de recyclage, de valo	risation, d'incinération ou de trait	tement des	déchets	
203	Déchetteries ou postes de collec	te des déchets				
204	Installations de traitement des dé [_] Inférieur ou égal à 1000 t/an [	chets _] Capacité supérieure à 1000 t/an <b>(EII</b>	Ε)		43	
205.	Déchiqueteurs de voitures (EIE)	· ·		[_]		6
206	Construction ou modification de s d'épuration	stations d'épuration collectives ou d'équ	uipements de traitement des boues		51	
Survei	llance des ouvrages de retenue			1-2016	West State State	
210	Ouvrages d'accumulation	Volume maximum d'accumulati	on > 100 m³	L		
	[8]	Retenue au dessus du terrain n	aturel			:

Volume d'eau permanent m³ :

O. AC	SRICULTURE, ANIMAUX		Annexes
250	Bătiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles		43
251	Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux		43 52
252	Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement  [] Plus de 125 UGB (hors étables d'alpage) (EIE)		43 52
253	Manèges, boxes à chevaux, (Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire)		43 52
254	Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux		
		f 1	52
255,	Fosses à purin		52
256,	Fumières		43
257.	Silos à fourrage		43
258	Installations de biogaz		43, 64
259.	Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries en gros		45, 64
	[] Capacité jusqu'à 5000 t/an		*
	[_] Capacité supérieure à 5000 t/an (EIE)		
P. ED	UCATION, SANTE, SOCIAL		
Etabli	ssements scolaires et sanitaires, centres d'accueil		
300	Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public		21, 43
301	Ecoles paramédicales		43, 64
302	Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR)		43, 64
303	Etablissements pour mineurs		43, 64
304	Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)		43, 64
305.	Etablissements pour personnes âgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico- social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home nor médicalisé - HNM)		43, 64, 73
306	Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire		43, 64
Labor	atoires et cabinets		
307	Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires		43, 64
308	Cabinets et instituts de physiothérapie		43
309	Cabinets et cliniques vétérinaires		43, 64
310,	- Laboratoires d'analyses vétérinaires		43, 64
312,	Cabinets médicaux avec plus de 3 médecins		43
Cimet	ières	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
311	Cimetières, caveaux funéraires, crématoires	LJ	43
Q. SP	ORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS	x = 0 = 18 = 1	
Sport			
340	Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)		
350	Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs (EIE)		
351	Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives (EIE)		
352	Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain > 5'000 m² (EIE)		
353	Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m² (EIE)		
354	Terrains de golf de 9 trous et plus (EIE)		
355	Stands de tir		
	1 Stands de tir (cas général) [ 1 A 300 m avec plus de 15 cibles (EIE)		

356	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille		20
	[] eau non chauffée		32
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²		32, EN-VD11
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²		32, EN-VD11, Concept énergétique
	au chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface		32, EN-VD11, Concept énergétique
357	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille  [_] eau non chauffée		
	[X] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²		EN-VD11
	☐ eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²		EN-VD11, Concept énergétique
	eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface		EN-VD11, Concept énergétique
Loisi	rs, campings, dortoirs		是 11 14 14 14 15 16 16
358	Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes		43, 64
359	Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc.		11, 43, 64
359bi	s Création, transformation, changement d'affectation d'un salon de prostitution		11B, 43
360	Parcs d'attraction de plus de 75'000 m² ou pour plus de 4000 visiteurs par jour (EIE)		
361.	Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles Coordonnées géographiques - (joindre le préavis du Concordat des téléskis) départ: / arrivée: /		Annexe
362	Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes		
363	Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur		43
364	Campings, caravanings résidentiels		43
365	Places de jeux ·		
Trafic	aérien / Véhicules à moteur		
400	Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ou aux abords d'un aérodrome Lien pour l'enregistrement par le propriétaire et informations supplémentaires sur le site de l'OFAC / obstacles à la navigation aérienne		Annexe
401	a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes)		Annexe
401	b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places (intérieur, souterrain ou en toiture)		43
402	Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) (terrain ou bâtiment)		64
403	Places de lavage pour véhicules		64
404	Garages professionnels		43, 64
405	Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle		64
Incen	die, explosion, pollution		
406	Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger (incendie, explosion, pollution,intoxication etc.)  [] Plus de 50'000 m³ charbon (EIE)  [] Plus de 5000 m³ liquide ou 50'000 m³ gaz (EIE)  [] Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair (EIE)		43, 64
408	Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux		63
409	Traitements de surface (ex. galvanoplastie, métaux)		43, 64
410_	Entreprises de nettoyage		43, 64
411	Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères		64
	(eaux de refroidissement, de fabrication, de lavage)		07
Rayon	inement	an district	
412.	a) Equipements de téléphonie mobile (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusic et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation (joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant) Installation nouvelle		Annexe
	Modification d'installation existante		
111	b) Installation d'antenne sur pylône électrique ou dans une installation haute tension (HT) (à cocher si l'antenne se trouve sur une infrastructure électrique HT)		ESTI TD7
414	Equipements fixes de transmission (signaux, images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW (FIF)	1 1	

Page 12 / 15

Subs	tances, produits et déchets spéciaux			Annexes	
416	Entreprises avec substances, produits et déchets spéciaux  [] Plus de 1000 t de déchets spéciaux liquides (EIE)  [] Plus de 5000 t de déchets spéciaux solides ou boueux (EIE)				
	[_] Extraction ou transformation de matériaux avec amiante (EIE)				
417	Entreprises avec micro-organismes				
418	Entreprises ou installations assujetties à l'OPAM (joindre le rapport succinct OPAM, Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)			Annexe	
S. EC	DUIPEMENTS, INSTALLATIONS		200	1 6 1 1	100
- Contract	de protection civile ( pour les constructions nouvelles comportant de l'hábitation )				
454	Construction d'un abri PCi			46	
455	Dispense de construction d'un abri PCi			45	
T. ET	"UDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE)	10.01	100		The state of
500	L'installation est soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)  (cocher aussi la question No 15 et joindre le rapport d'impact)  L'installation a fait l'objet d'une étude d'impact en première étape (plan partiel d'affectation communal, de quartier, d'affectation cantonal, demande d'autorisation préalable d'implantation	[_] [_] n)		Annexe	
G. Al	NNEXES	1		The	- 4.1
90	a) Plans Plan de situation (échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000) établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait crépond à la condition de l'art.69 al 1bis de la RLATC (*) Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication prévention contre l'incendie (échelle 1:100 ou 1:50) Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier Plans des canalisations d'eau et égouts (eaux claires et eaux usées) Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé Dessins de toutes les façades En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon sur le site de l'office de la consommation.	n des mesures	s de	[X]	
90,	b) Nombre d'exemplaires des plans			Fourni	
	(IMPORTANT : Saisir des nombres entiers p/ex 2,4,5)  Nombre d'exemplaires pour la commune :	M 2 0	ME 2 0	2	
	Nombre d'exemplaires pour la CAMAC : Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire :	2	2	2	
91.	Documents Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune) Procuration remise au mandataire Etablie par : [ ] Propriétaire	Comm 2	CAMAC 0	Fourni [X]	
	☐ Promettant acquéreur				
	☐ Maître de l'ouvrage	0		( 1	
	Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants) Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1)	2	0		
	Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit	2	0	Ш	
	Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor) Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux	2 2	0		
	Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe	2	0	Ľi	
	(art. 18m LCdF) Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en	2	0		
	annexe (art. 18 LCdF) Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant	2	0		
	Formulaire CNA/SUVA, générateurs et récipients de vapeur et sous pression Rapport d'impact sur l'environnement (EIE)	2 2	0		
	Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	2	0		
	Concept de gestion des sols Plan schématique d'évacuation des eaux claires	2 2	0 0		
	Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit	2	0	[X]	
92.	Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN	2	0	Ĺ.	
	Préavis du Concordat des téleskis Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.)	2 2	0		
	Risque de pollution de l'air (tumoirs à viance, torrelacteurs de cale, sections à fourrage, etc.)  Moteurs stationnaires à combustion et turbines à daz	2	Ö	Ϊ	

#### **SIGNATURES**

#### SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date :

Propriétaire(s):

Droit distinct - permanent :

Auteur des plans :

Rieux Jacquer

**Destinataire des factures (\*)** (publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)
Une fois la facture envoyée, une taxe de 30,-- Fr, sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures,

Nom (\*):

ALLENBACH

Le Grand-Chemin

Prénom:

MARLYSE

Raison sociale:

Tél<sub>e</sub>:

Adresse, N° (\*): N° postal (\*):

1066

E-mail: Localité (\*):

**EPALINGES** 

Lieu, date et signature (\*):

salinges, 23.07.7025

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

#### **EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE**

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 22. LO

au 20.11, 2025

Conformément à l'art, 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le

Responsable du dossier (\*): A. MASS • N

Tél (\*): 07 785 64 60

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires. COMMUNE D'EPALINGES SERVICE D'URBANISME

Sceau et signatures :

ARCHITECTURE & ÉNERGIE

Pl. de la Croix-Blanche 1 - CP 187

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le jeudi précédent à 16h00.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le mardi précédent à 16h00.

Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact!

DITS CAMAC

Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70 21, email info.camac@vd.ch

#### Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom:

ALLENBACH MARLYSE

RAISON SOCIALE:

Adresse:

Le Grand-Chemin 76a

079 927 17 41

E-mail:

georges.allenbach1@gmail.com

Tél.: NPA:

1066

LOCALITE:

**EPALINGES** 

Nom, Prénom:

Adresse:

PPE PARCELLES 1837 À 1856

RAISON SOCIALE:

ADMINISTRATEUR: ROLAND SAVANTMODILIER SA IMMOBILIER GRAND SAVANTMODILIER SA Le Bourg 15

E-mail:

info@savaryimmobilier. Case postale 84 1610 Oron-la-Ville

Tél.: LOCALITE: 1610 NPA:

ORON-LA-VILLE

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom:

DAENZER PIERRE

Case postale 84

021 907 40 00

RAISON SOCIALE:

DTP SA BUREAU D'ÉTUDES

Adresse:

Rue des Terreaux 20 - CP 60

024 442 92 92

E-mail:

p.daenzer@dtpsa.ch

Tel.: NPA:

1350

LOCALITE:

ORBE